

I. INTRODUCTION GENERALE

I.1. Présentation de l'OLUCOME

L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques « OLUCOME » est une organisation sans but lucratif agréée le 27/12/2002 par ordonnance ministérielle n°530/1024. Il est né d'un constat, qui a suscité l'attention des membres fondateurs, de l'étendue sans cesse croissante de la corruption et de la mauvaise gestion des ressources matérielles, économiques, Financières et naturels du Pays.

I.2. Les Missions

Les objectifs de l'OLUCOME sont consignés dans l'article 4 de ses statuts qui dispose que cette organisation sans but lucratif et non gouvernementale a comme objectif de lutter contre le fléau de la corruption et des malversations économiques. A cet effet, il s'est engagé à :

- Définir des standards de transparence et de responsabilisation pour les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les institutions internationales dans le pays ;
- Promouvoir la morale au sein des services publics et privés ;
- Promouvoir la mise en pratique des dispositions claires et sans ambiguïtés sur les conflits d'intérêts,
- Promouvoir l'établissement de solides pratiques comptables opportunes et conformes aux normes internationales de comptabilité et d'audit ;
- Promouvoir la création des systèmes de gestion des données fiables ;
- Diffuser des procédures de contrôle pour les marchés publics ;
- Promouvoir l'indépendance de la magistrature dévouée à faire respecter l'état de droit ;
- Mettre à jour le répertoire des accords d'entraide judiciaire et contribuer à leur ajustement ;

- Promouvoir la mise sur pied des règles contre le blanchiment d'argent ;
- Eviter que de lourdes dettes contractées par des élites corrompues incombent à la seule population ;
- Promouvoir et encourager les recours collectifs en justice remettant en cause les décisions administratives abusives ;
- Contribuer à la lutte contre l'impunité dont les coupables de corruption et de malversations bénéficient ;
- Lancer et proposer des programmes éthiques ;
- Elaborer et proposer des méthodes destinées à informer la population sur les contrats coûteux avant leur signature ;
- Améliorer le bien-être de la population en général et des pauvres en particulier ;
- Atteindre un niveau acceptable de justice sociale garantie par l'état de droit.

De ce qui précède, il est clair que l'OLUCOME s'est fixé comme objectif global **de combattre la corruption et les malversations économiques et financières** commises au Burundi en vue de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance, seule garante d'un développement durable du pays.

I.3. Les outils de travail

Pour accomplir ses missions, l'OLUCOME dispose de deux ordinateurs complets et d'une photocopieuse moderne.

L'OLUCOME dispose également des lignes vertes à savoir **22 25 20 20 et 78 853 004** grâce auxquelles toute personne peut joindre le service d'écoute et dénoncer tout acte relatif à la corruption ou aux malversations économiques diverses.

II. REALISATIONS SOUS DIVERS AXES.

Les réalisations de l'OLUCOME au cours de cette année 2007 s'articulent autour des axes suivants :

2.1 axe sensibilisation

2.2 axe dénonciations

2.3 axe enquêtes

2.4 axe législation

2.5 Axe suivi de l'élaboration, de l'exécution et du contrôle de la loi des finances

2.6 axe formations et information

2.7 axe développement du partenariat

2.8 axe conception et élaboration des supports

2.9 axe étude sur les sujets de corruption

2.10 axe suivi- évaluation des actions de l' OLUCOME

II.1. LA SENSIBILISATION

La sensibilisation est une action qui occupe une place de choix parmi les activités de l' OLUCOME. L'objectif de cette activité est d'amener la population à prendre conscience de l'intérêt de la protection de la chose publique. En effet, comme la chose publique lui appartient, elle a le devoir civique de dénoncer tous les actes de corruption et/ ou de malversations économiques.

Sous cet axe, trois projets ont été initiés et exécutés, à savoir :

1° Le Projet de Sensibilisation pour la prévention et la lutte contre la corruption et les malversations économiques en Milieu Rural « OLUCOME/PSMR ».

C'est un projet qui a chevauché sur deux années (2006-2007). Il a été réalisé dans deux provinces rurales à savoir GITEGA et KARUSI. Le projet qui avait démarré ses activités en avril 2006 a pris fin au mois de mars 2007. Le rapport final audité du projet a été transmis au Bailleur.

Des comités de lutte contre la corruption ont été implantés dans toutes les communes de Gitega et dans deux communes de Karuzi. De façon générale, ces comités s'acquittent honorablement de la mission qui leur a été assignée si on s'en réfère aux dénonciations qu'ils font parvenir au

siège de l'OLUCOME. A peu près 650 personnes représentant tous les secteurs de la vie de leurs communes respectives ont été sensibilisées sur les méfaits de la corruption et des infractions connexes. Nous estimons qu'elles ont à leur tour au moins 5 personnes de leur entourage chacun pour faire 3250 personnes indirectement sensibilisées aux méfaits de ce fléau. Aussi, un cadre stratégique de prévention et de lutte contre la corruption est disponible dans chacune des communes couvertes par le projet.

2° Le projet de vulgarisation de la loi anti-corruption dans les communes de la province Bujumbura Mairie.

Ce projet a été réalisé à travers les ateliers de sensibilisation organisés au chef lieu des communes et animés par des experts de l'OLUCOME.

A la fin de chaque atelier, les participants élisaient des comités locaux de lutte contre la corruption et les malversations économiques et financières. Dans les 13 communes de la province Bujumbura Mairie, les comités ont été installés.

Lors de ces des ateliers de sensibilisation, il était prévu des séances de formation sur la corruption et les infractions connexes (définition, conséquences et des stratégies de lutte contre la corruption ...). A cette occasion, on a distribué des livrets (en Français et en Kirundi) qui expliquent, avec des illustrations, la loi anti - corruption.

Aussi, un cadre stratégique de lutte contre la corruption a été élaboré par les participants dans chacune des communes précitées.

Ainsi, près de 650 personnes représentant tous les secteurs socio-professionnels des communes visées ont été sensibilisées aux méfaits de ce fléau.

3° Organisation des focus -groupes ;

Dans le même cadre de sensibilisation, l'OLUCOME a organisé **des focus-groupes** pour la détection par une approche participative des différentes formes de la corruption et les malversations économiques et financières ainsi que leurs méfaits dans des projets de CARE

INTERNATIONAL opérant dans les provinces de Gitega, Ngozi, Muyinga, Bujumbura- Marie et Rural. A la même occasion, une sensibilisation à travers la distribution et l'explication des livrets contenant la loi anti corruption a été opérée.

Deux cent cinquante personnes issues de tous les secteurs partenaires de CARE International Burundi ont été directement sensibilisées aux méfaits du fléau de la corruption.

4° Célébration de la journée internationale de lutte Contre la corruption.

Le 9 décembre a été consacré « **Journée Internationale de Lutte contre la Corruption** » à MELIDA au Mexique lors de la cérémonie d'ouverture de la signature de la convention des Nations-Unies de lutte contre la corruption le 9 décembre 2003.

Au Burundi, le 09 décembre 2007 a été une occasion de se joindre aux autres pays du monde entier pour célébrer la journée.

En collaboration avec le Gouvernement, l'OLUCOME appuyé par le BINUB, à travers son projet de «mécanismes de consolidation de la paix par la lutte contre la corruption» , a organisé des activités variées autour du thème : « Ensemble, consolidons la paix en luttant contre la corruption ».

Les principales activités étaient :

a) Compétition de courses des vélos ;

Les manifestations ont été ouvertes par une course de 60 cyclistes. ils devraient parcourir une distance de près de 20 km.

Les cyclistes portaient des T-shirts et casquettes portant les écriteaux du thème de la journée.

L'itinéraire suivant a été emprunté :

Place de l'indépendance- Boulevard du peuple Murundi- Rue Mutakura - Cibitoke –Kinama et Kamenge –Boulevard du 28 novembre Cathédrale Regina-Mundi- Place de l'Indépendance. ;

b) Marche manifestation

L'activité suivante était la marche- manifestation. Cette marche a vu la participation du Gouvernement représenté au plus haut niveau par le Premier vice- Président de la République entouré de plus de 5 membres du Gouvernement, des membres de l'Assemblée Nationale, les représentants des partis politiques, de la Société civile, et des organisations du système des Nations Unies et autres organisations internationales sans oublier une foule nombreuse venant de tous les coins du pays. Signalons que c'était toute la première fois qu'une marche manifestation contre la corruption était organisée au Burundi.

c) Discours

Un des moments forts de la journée était marqué par les différents discours fortement attendus. Tour à tour, le Représentant Légal de l'OLUCOME, le Représentant du BINUB et le Premier Vice –Président de la République du Burundi, ont prononcé des discours tous axés sur l'ampleur de la corruption et les mécanismes de lutte contre ce fléau au Burundi pendant l'année 2007.

Aussi, ils ont déploré l'impunité des crimes économiques et recommandé que l'année 2008 soit caractérisée par l'action vigoureuse des mécanismes de lutte contre ce fléau tels la Brigade anti -corruption, le Parquet Général près la cour anti corruption et l'Inspection Générale de l'Etat pour que le 09 décembre 2008 soit l'occasion d'évaluation.

d) Prix décernés

Au terme des discours, des prix de participation et de mérite ont été décernés.

* Prix de participation

A l'issue de la course, les 5 premiers arrivants ont reçu des prix de participation. Ces derniers ont varié de 120.000 fbu à 40.000 fbu.

* Prix de mérite

Dans l'esprit d'encourager les organisations et les personnes engagées dans la lutte contre la corruption, l'OLUCOME a pris l'initiative de décerner des prix de mérite. C'est ainsi qu'après avoir évalué les actions de lutte contre la corruption menées par des individus ou des organisations en 2007, la Radio RPA et le Syndicat des travailleurs de l'ONATEL (pour les organisations) et l'Honorable KAMANA Venant (à titre personnel) ont été publiquement primés.

5° Autres activités de sensibilisation

L' OLUCOME a été invité également dans **plusieurs émissions, séminaires et réunions de sensibilisation** pour apporter son savoir faire dans le domaine de la bonne gouvernance économique en faveur des parlementaires, des organisations de la société civile, des médias, et des organisations non gouvernementales internationales oeuvrant dans le pays. Aussi, de nombreux points de presse ont été organisés.

**II.2. AXE CONCEPTION ET ELABORATION DES outils
SUPPORTS pour la sensibilisation.**

Compte tenu de l'ampleur que prend le volet sensibilisation parmi les activités de l'Olucome, il s'est avéré nécessaire d' élaborer et de produire des outils supports. En 2007 l' ONG RCN- Justice et démocratie a financé la production de 20.000 livrets à cet effet.

Ces livrets contiennent des rubriques de sensibilisation et suivent le contenu de la loi anti- corruption subdivisées en deux grandes parties.

A. Définitions illustrées par des exemples concrets des diverses

Infractions contenues dans la loi anti- corruption, ce sont :

a) De la corruption

- La corruption en général
- La corruption passive
- La corruption active.

b) Des faits ou infractions assimilées à la corruption

- La concussion
- Le trafic d'influence
- La soustraction et le détournement
- La gestion frauduleuse
- L'enrichissement illicite
- Le délit de favoritisme
- La prise illégale d'intérêt
- L'abus des biens sociaux
- Le blanchiment d'argent

B. Les méfaits de la corruption

- Sur le plan culturel
- Sur le plan politique
- Sur le plan social
- Sur le plan justice
- Sur le plan environnement
- Sur le plan économique.

Nous signalons que toutes ces infractions illustrées dans les livrets non seulement contiennent les définitions mais également leurs peines prévues par la loi anti- corruption sont clairement indiquées dans le but de dissuader les corrupteurs et corrompus potentiels.

II.3 AXE DENONCIATIONS.

Cet axe occupe une place de choix parmi les activités de l'OLUCOME, puisqu'il joue un double rôle de sensibilisation et de dissuasion des corrompus et des corrupteurs.

Durant l'année 2007, l'Observatoire a enregistré 2619 cas de corruption et de malversations diverses dont 812 concernent la corruption et ce dans les domaines divers comme les douanes, les impôts, la police, les marchés publics, la justice, l'éducation, le transport, les propriétés foncières, la sexualité, la politique, l'environnement, les mines, etc. Il faut noter que le secteur des marchés publics s'est taillé la part du lion. Beaucoup de marchés passés au cours de l'année 2007, n'ont pas respecté la loi sur les marchés publics et l'OLUCOME a dénoncé ces pratiques qui causent un préjudice énorme à l'Etat et à la population.

Durant cette même période, l'OLUCOME a débusqué une nouvelle forme de détournement où certains cadres de l'Etat plus particulièrement ceux du Ministère des Finances (Service Dépenses) en connivence avec certains opérateurs économiques payent des factures fictives ou falsifiées. Ces factures sont même payées plusieurs fois et l'Observatoire en a déjà enregistré 58 cas.

II.4. AXE ENQUETES

Dans cet axe, sur base des dénonciations recueillies, l'OLUCOME dirige des enquêtes et produit à chaque fois des rapports étayés par toutes les preuves nécessaires et les adresse aux autorités compétentes pour redresser la situation.

Durant l'année 2007, il a mené plusieurs investigations et a pu traiter les dossiers suivants :

- L'OLUCOME a décrié la hausse démesurée des tarifs de l'eau et de l'électricité par les dirigeants de la REGIDESO en faisant fi de la décision du Conseil des Ministres du 20 juillet 2006 qui préconisait une augmentation de 24,8% pour l'eau et 40,6% pour l'électricité. Le conseil d'administration de la REGIDESO avait décidé unilatéralement une hausse de 212,44% pour l'électricité et 71,6% pour l'eau. La même mesure fût suspendue par le chef de l'Etat.

- L'OLUCOME a enquêté sur l'approvisionnement en carburant de tous les gouverneurs pendant 4 ans sur une seule station « la Gloria » sise au centre ville de Bujumbura. Les cris de l'OLUCOME furent entendus et une mission d'Inspecteurs d'e l'Etat a été créée, mais cette dernière a dévié de ses missions. Les conclusions du rapport n°548/054/2007 de l'inspection générale de l'Etat furent remises en cause par le cabinet du Ministère de tutelle et l'OLUCOME.

Le chef de l'Etat est revenu sur le dossier le 21 mai 2007 à Bukeye en province Muramvya où il a ordonné la cessation de donner le carburant aux Gouverneurs à la seule station sise en Mairie de Bujumbura. Il a recommandé la décentralisation de ce service dans les toutes provinces où il existe des stations en carburant.

Sur le même dossier, l'OLUCOME s'est adressé aux plus hautes autorités du pays pour dénoncer le dépassement incontrôlé dans l'exécution de la loi des finances en payant un montant de plus de 100.000.000 de Fbu sur base des factures falsifiées et antidatées d'approvisionnement en carburant sur une même station de la capitale – la Gloria.

- L'OLUCOME a présenté ses inquiétudes relatives à la maintenance d'avion d'Air Burundi au niveau du suivi régulier de l'état de l'appareil, choix des sociétés de maintenance, gonflement intentionnel de la facture (qui a varié de 128.777,75 \$ à 540.000 \$), de sa justification et de l'immobilisation de l'appareil pendant plusieurs mois.

L'OLUCOME a été réconforté par le rapport de l'Inspection Générale de l'Etat qui a confirmé le cas dénoncé. Le concerné vient d'être limogé de son poste de Directeur Général de l'ONATEL.

- L'OLUCOME a eu une dénonciation de la part des ses membres faisant lieu d'un détournement de 50 tôles par l'administrateur de la commune RUTEGAMA. Ces tôles avaient été vendues à un commerçant de GATABO nommé SHABANI et elles ont été trouvées stockées chez ce dernier grâce à la vigilance de la population et aux membres de l'OLUCOME. Cet Administrateur a été limogé en transitant par la prison pendant quelques jours.

- L'OLUCOME a éveillé la vigilance des autorités sur la gestion au sein de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires à propos des morcellements des commandes, en violation des articles 13 et 14 des dispositions organiques de la loi sur les marchés publics, augmentation illégale des salaires et le non-engagement des médecins dans les maisons carcérales.

Comme résultat, le Conseil d'Administration s'est réuni pour analyser le cas, et a pris en compte les recommandations de l'OLUCOME.

- L' OLUCOME a, après enquête, dénoncé la décision du 16 juin 2005 portant avantages personnels et domestiques excessifs du comité de direction de la BRB devenant propriété privée en fin de mandat. Le montant de ces avantages est évalué à 400.000.000 Fbu. Mais la décision reste toujours en vigueur.

- L' OLUCOME a demandé la suspension de l'avenant au contrat de fourniture de 2000 tonnes de riz blanc entre la Direction de la Police Nationale et Monsieur Omar SINZOYIHEMUKIRA. A la même occasion l'OLUCOME dénonçait la pratique des avenants qui faussent le jeu de la concurrence par des ententes illicites et occultes.

Par après, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique en collaboration avec la Ministre des finances ont suspendu l'avenant qui était évalué à 242.000.000 fbu.

- L' OLUCOME a averti les autorités de l'Etat sur la faillite progressive des entreprises publiques suite aux créances impayées de l'Etat. Il s'agissait notamment d'un montant de 7.144.173.800Fbu pour la SRDI, 10.200.931.958Fbu pour la REGIDESO, 4.800.000 Fbu pour l' ONATEL,...

- Au cours des mois de juin et juillet 2007, des dénonciations en rapport avec le paiement de factures fictives à la société Interpétrol n'ont cessé de tomber au bureau de l' OLUCOME. Il s'en est suivi des investigations qui ont permis de débusquer un triple paiement fictif faisant le total de plus de 23 Milliards francs burundais depuis 2005.

Faisant suite à notre rapport, les autorités étatiques habilitées ont mené leur propre investigation via l'Inspection Générale de l'Etat et ont abouti aux mêmes résultats que les nôtres.

- Sur base des plaintes des patients qui étaient hospitalisés à l'Hôpital Prince Régent Charles faisant objet de dénonciation de paiement de frais d'hospitalisation des enfants de moins de 5ans et des mères qui accouchent, l'OLUCOME a fait des investigations sur ces cas et a trouvé que les plaintes étaient fondées. Par la suite il a adressé une correspondance aux autorités compétentes qui ont pris des mesures qui s'imposaient.

- A la suite de ses investigations, l'OLUCOME a constaté que depuis 2005, après un long processus de négociation, le Burundi, a été admis au programme de l'initiative PPTE, avec condition la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD en sigle. Ce programme était destiné à alléger le fardeau de la dette qui s'évalue à près d'Un Milliard et demi de Dollars Américains (1 500.000.000 USD), un montant qui avoisine celui promis lors de la table ronde des bailleurs du mois de Mai 2007.

L'OLUCOME a relevé, au niveau de la gestion de ces fonds, les problèmes suivants :

- Le manque de la capacité d'absorption ;
- La mauvaise affectation des fonds ;
- Le manque de transparence dans les procédures de gestion.

L'OLUCOME a éveillé, à cet effet, l'attention du gouvernement sur l'urgence d'utilisation de ces fonds car ils devaient être utilisés avant la fin du mois de septembre 2007.

Aussi, l'observatoire a recommandé la mise sur pied du comité national indépendant de surveillance de l'utilisation de ces fonds.

L'OLUCOME se félicite de constater que les instances habilitées ont pris la question en mains puisque des mécanismes appropriés ont été mis sur pied.

RAPPORT 2007

Source : www.olucome.bi

Durant l'année 2007, l'OLUCOME a traité 156 cas de corruption et de malversations diverses provenant de plusieurs secteurs.

D'autres cas ont été résolus aussitôt après l'interpellation de l'OLUCOME avant même que l'autorité habilitée ne soit touchée.

A titre d'exemple, l'OLUCOME a traité une dizaine de cas où des corrupteurs et des corrompus ont été attrapés en flagrant délit. Grâce à la collaboration qui existe entre l'OLUCOME et certaines institutions de lutte contre la corruption, tous ces cas ont été traités favorablement. Dans le même sens, grâce à la collaboration entre la population et l'Observatoire a attrapé deux camions qui transportaient des marchandises fraudées et un traitement approprié leur a réservé.

Ce qui étonne l'OLUCOME, c'est qu'il n'y a pas encore eu de commissions parlementaires sur les cas de malversations diverses; et qui plus est, le gouvernement n'a manifesté aucun effort pour recouvrer les montants qui logent dans les poches de certaines personnalités.

Même le peu de dossiers qui concernent la corruption et les malversations diverses se trouvant en justice n'ont pas encore trouvé d'issus favorable. Par ailleurs, Ceux qui ont été traités, ont été classés sans suite sans aucun motif valable de droit.

- L'OLUCOME a déploré le partage inéquitable des richesses nationales, elles-mêmes fortement amoindries.

Notant la grève des personnels non magistrats de la justice réclamant l'amélioration de leur sort quant aux salaires, celles des enseignants où le ministre de tutelle leur demande officiellement de tenir compte de la situation désastreuse de notre économie, l'aggravation du déficit budgétaire 2007, le pillage organisé du Trésor public notamment Interpétrol et la quasi famine que vit la population toute entière, l'Observatoire a demandé aux plus hauts responsables du pays à revoir à la baisse les avantages que prévoit la loi n°100/281 du 25 septembre 2007 mettant en application la loi n°1/020 du 9 décembre 2004 portant statut du chef de l'Etat à l'expiration de ses fonctions qui s'estimait à près de 3 milliards de nos francs pour des personnalités déjà gâtées par la loi.

- L'Observatoire a, après enquête, décrié les malversations économiques constatées lors de la célébration du 2^e anniversaire du CNDD-FDD au pouvoir le samedi 1 septembre 2007 à Bujumbura la capitale et le 26 août 2007 à Gitega. Des véhicules de l'Etat de toutes les marques et de tous calibres étaient aux rendez-vous.

La quasi-totalité des véhicules des administrateurs communaux de tous les coins du pays étaient présents à l'appel.

D'aucuns pourraient s'imaginer la taille de la facture des dépenses en carburant, en frais de missions, en frais d'amortissement, de réparations et d'entretien sans négliger les coûts en ressources humaines et manque à gagner des travaux délaissés.

- Après de longues enquêtes, l'OLUCOME a constaté de lourds préjudices financiers que le trésor public subit du fait des mandataires publics qui sciemment prennent des décisions illégales entraînant des hémorragies financières à l'Etat. Il a cité des exemples des cas « Affimet, Lubelsky, INSS-OSSOM, RUZIZI, Interpétrol, endovers, Informatisation INSS, et le dossier NTAHONKIRIYE Aloïs/ BBCI etc... » dont la saignée du trésor public dépasse les 86 milliards de fbu sans compter les effets des personnels illégalement traités (congrédiés, déplacés, mutés, sanctionnés...).

L'OLUCOME a recommandé aux autorités habilitées à initier une loi qui rendrait ces mandataires responsables pénalement et civilement de leurs abus.

- Dans l'affaire Globex, l'OLUCOME a constaté de curieuses ressemblances avec le dossier Interpétrol en ce qu'il s'agit de vouloir se faire payer des factures fictives et ce plusieurs fois sans doute avec la complicité des agents du Ministère des Finances.

Il s'agit d'un dossier faisant référence au contrat de 1996 entre la société Globex Trading Corporation et le Ministère de la Défense Nationale de 203 camions Mercedes Benz 808 de fabrication iranienne dans lesquels ont été embarquées 129 camionnettes de marque SAIPA destinées aux administrateurs communaux.

Le trésor public risque de perdre près de 2 milliards de Fbu dans ce dossier, l'OLUCOME appelle l'Etat à la vigilance.

- L'OLUCOME après enquête, a débusqué un circuit de fraude mafieuse causant à l'Etat burundais un préjudice énorme. Il s'agit d'un groupe de personnes qui exploitent et exportent illicitement le minerai Wolframite en Province Muyinga. Près de 300 tonnes ont déjà été acheminées du port de Bujumbura vers la Zambie faisant perdre à l'Etat 4.630.000.000 Fbu au titre des droits des douanes éludés, d'impôts sur le bénéfice détournés et de minerais détourné soit 14\$ le kg fois 300.000kgs+430.000\$ US ou 4.630.000\$ Us. Ce qui est encore plus grave, la saignée continue au vu et au su de tout le monde.

Sous cet axe d'enquêtes, l'OLUCOME a mis en exergue des dossiers de corruption et malversations diverses pour un montant colossal de cinquante quatre milliards cinq cent quarante trois millions de francs (54.543.000.000fbu) pour l'année 2007

Aujourd'hui l'Etat burundais doit recouvrer un montant global de 213.846.827.008fbu soit 186.303.827.008fbu+27.543.000.000fbu (pour la 2eme semestre2007)

De tout ce montant, seulement 114 millions ont pu rentrer dans la caisse de l'Etat. Malheureusement, les mécanismes de répression des crimes économiques mis sur pieds par le Gouvernement en l'occurrence la cour des comptes, l'Inspection Générale de l'Etat, la Brigade Anti-corruption, le Parquet Général près la Cour anti-corruption et la Cour Anti-Corruption ne peuvent pas faire revenir ces montants dans le Trésor public compte tenu des lois qui les régissent.

En effet, la Cour des comptes s'est vue retirer les prérogatives juridictionnelles pendant que les autres mécanismes sont freinés par les dispositions de la loi anti-corruption.

Nous faisons remarqués que les coûts consentis par l'Etat pour le fonctionnement de ces différents mécanismes atteignent 2.563.320.678 fbu pour seulement l'année 2008 équivalent aux gros Ministères du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal réunis. Nous considérons qu'il s'agit d'une corruption politique déguisée si l'on considère les cris d'autres agents de l'Etat de jamais entendus.

II.5. LEGISLATION.

Après avoir constaté que la loi anti-corruption contenait beaucoup d'imperfections quant au fond, l'OLUCOME a adressé plusieurs notes aux autorités compétentes pour demander la modification de cette dernière. Ceci a été pris en compte par le Conseil des Ministres du 18 mai 2007 puisqu'il a approuvé le Projet de modification de cette loi.

Mais ce qui est étonnant, c'est le retrait inhabituel à l'Assemblée Nationale par le Gouvernement de ce projet de loi.

L'Observatoire a toujours fait remarquer que la lutte efficace contre le fléau de corruption et d'autres infractions connexes ne sera efficace que lorsque cette loi aura été modifiée en intégrant notamment les observations apportées par l'OLUCOME et les autres intervenants.

II.6. SUIVI DE L'ELABORATION, DE L'EXECUTION ET DU CONTROLE DE LA LOI DES FINANCES.

L'OLUCOME a suivi le processus d'élaboration, d'exécution et de contrôle de la loi des finances 2007. L'Observatoire a déploré que le budget général de l'Etat 2007 comportait dès son adoption un déficit de 16.515 555.782Fbu.

Nous signalons ici que le Ministère de l'Intégration régionale n'était pas encore pris en compte dans ce montant. Ce déficit inquiétait l'OLUCOME dans la mesure où il était inhérent aux dépenses de fonctionnement alors que les institutions de Bretton Woods ne cautionnent pas ce genre de dépenses. Le gouvernement du Burundi recourt alors à l'endettement

intérieur via la Banque de la République du Burundi, ce qui crée par la suite une inflation sur le marché locale.

Il convient de noter que les ressources annuelles attendues étaient de 445.345.226.204 frbu dont près de 51 % devaient provenir des aides extérieures. Seulement 31% de ces aides seraient parvenues au Budget.

L'OLUCOME estime que ces appuis n'ont pas été versés parce que les conditionnalités imposées par les Donateurs n'ont pas été respectées. Nous citerons à titre d'exemple :

- L'instabilité de certaines institutions de l'Etat (Parlement) ;
- La sécurité dans tout le pays ;
- La bonne gouvernance ;

Aujourd'hui, la situation actuelle du pays démontre à suffisance que les mêmes inquiétudes planent.

Aussi, l'OLUCOME a exprimé son inquiétude quant au déséquilibre marqué du budget 2007 pour l'allocation des ressources. Alors qu'on s'attendait à ce que les secteurs socio économiques (Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Ministère de la santé Publique, Ministère du commerce et industries, etc.) soient privilégiés, ils ont été traités en parents pauvres pendant que les services généraux (Présidence de la République, Services de la Documentation, Parlement, ...) se sont taillés la part du lion.

L'intérêt de la population n'a pas été pris en compte par ce Budget en témoigne l'allocation de 4% réservée au ministère de l'Agriculture et de l'élevage dont vivent plus de 90% de la population.

L'OLUCOME a suivi, depuis octobre jusqu'en décembre 2007, l'élaboration et adoption du budget 2008 ; il déplore qu'au lieu d'améliorer le sort de la population en privilégiant les secteurs productifs qui auraient contribué à l'autosuffisance alimentaire, ce dernier n'a fait qu'empirer la situation.

A titre d'exemple, le Budget alloué au Ministère de l'Agriculture et de l'élevage n'est que de 2% (en dehors des tirages spéciaux) réduisant de moitié les ressources y allouées en 2007.

Les ressources annuelles attendues en 2008 sont de 484 843 195 948 fbu dont plus de 51 % proviendraient des aides extérieures. Le déficit budgétaire est passé de 16.515 555.782Fbu à 35.564.037.309frbu.

A considérer les allocations très consistantes revenant à l'institution présidentielle et parlementaire, l'on croirait à une sorte d'entente préalable entre les deux plus hautes institutions du pays qui a fortement étonné l'Observatoire.

II.7. FORMATION ET INFORMATION

* **Dans le domaine de la formation**, les membres de l'OLUCOME ont bénéficié d'une série de formations continue de qualité financée par IFES et dispensées par des consultants internationaux. Dans ce cadre, trois sessions de formation intermittentes ont été dispensées de septembre à novembre 2007.

Le thème principal de cette formation est « LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA LUTTE ANTI CORRUPTION : Méthodes et stratégies ».

L'objectif de cette formation étant de renforcer les capacités des membres de l'OLUCOME afin qu'ils accomplissent efficacement les missions de l'Observatoire.

Plus de 50 membres de l'OLUCOME ont bénéficié de cette formation. Les participants ont été dotés de connaissances sur les sous thèmes suivants :

1. L'OLUCOME et la lutte contre la corruption au Burundi
2. Défis et contraintes de la lutte anti-corruption par les

Organisations de la Société Civile

3. Identifier et combattre efficacement la corruption
4. Indicateurs de la corruption et les standards Internationaux
5. Principes d'animation
6. L'élaboration, le management et l'évaluation de projet.
7. Les composantes du projet
8. Montage d'un projet de lutte anti-corruption
9. Le suivi et l'évaluation de projet
10. Techniques d'enquête en matière de corruption
11. Reconnaître les éléments de preuve de la corruption
12. Comment utiliser les indicateurs de la corruption
13. Le reporting de la corruption
14. Informer sur les constats de la corruption
15. Faire le monitoring de la loi anti-corruption

Dans cet ordre de formation, trois membres de l'OLUCOME ont suivi une formation organisée par IFES à l'intention de l'administration relevant le Ministère en charge de la Bonne Gouvernance sur « le circuit financier clandestin, le blanchiment et le financement du terrorisme ».

Un autre membre de l'Observatoire a suivi une formation sur l'Analyse du processus d'élaboration des budgets publics par l'O.A.G qu'il organisait à l'intention des membres de la Société Civile.

Aussi, une Formation sur « le Management et suivi Evaluation des projets de Développement » a été suivi par un membre de l'Observatoire en Belgique avec le financement de la Coopération Technique Belge.

*** Dans le domaine de l'information,** plusieurs conférences de presse ont été animées dans le cadre d'informer la population sur certaines questions qui préoccupent la population burundaise notamment, le retrait par le gouvernement du projet de modification de la loi anti-corruption parmi les points qui étaient inscrits à l'ordre du jour lors de la session parlementaire de juin 2007; les dossiers de corruption qui n'ont pas eu de suite favorable, et sur les recommandations issues du forum

africain, forum mondial et de la conférence internationale sur la gouvernance et la lutte contre la corruption.

II.8. DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

L'OLUCOME entretient un partenariat avec des O.N.Gs nationales et internationales :

1. Au niveau national :

1.1 Avec la société civile ;

L'OLUCOME collabore de manière efficace avec les organisations de la société civile. Cette collaboration s'est manifestée notamment lors de la dénonciation du dossier Interpetrol ; dossier grève des syndicats ; dossier en rapport avec l'initiation du dialogue entre les partenaires politiques lors du blocage à l'assemblée nationale.

1.2. Avec le Gouvernement

L'olucome a signé un partenariat avec le ministère en charge de la bonne gouvernance comme ça été fait avec les autres organisations qui militent pour la bonne gouvernance. Dans ce cadre, ce ministère a facilité l'obtention d'un financement pour la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption du 9 décembre 2007 auprès du BINUB.

1. Les ONGs et organismes internationaux

L'OLUCOME se félicite de bonnes relations qu'il entretient avec les organisations internationales comme :

2.1. IFES qui est entrain de dispenser une série de formation aux membres de l'OLUCOME et dont l'impact commence à se manifester notamment quand on évalue l'efficacité du travail réalisé par les membres formés et comparé à celui qui se faisait avant notamment en ce qui concerne le travail d'investigation.

2.2. Le BINUB à travers son projet Consolidation de la paix qui a financé la journée internationale de lutte contre la corruption du 9 décembre 2007 et qui promet un équipement des bureaux de l'Observatoire ; la journée a mobilisé une population nombreuse autours du thème : «Ensemble consolidons la paix en luttant contre la corruption ».

2.3. RCN- justice et démocratie qui a financé :

- La confection des livrets qui illustrent des cas de corruption et qui contiennent la loi anti- corruption ;
- la vulgarisation de cette loi et la mise en place des comités locaux de lutte contre la corruption dans les communes de la province Bujumbura Mairie ;
- la voyage d'un membre de l'observatoire en Tanzanie qui a permis à l'OLUCOME de se joindre aux autres organisations de la société civile de l'East African Community pour débattre de leur rôle dans le développement socio-économique de la communauté;

2.4 CARE International –Burundi qui a confié à l'OLUCOME une étude diagnostique des cas de corruption dans des projets qu'il finance au Burundi.

Cette étude visait à :

2. Identifier de manière exhaustive les pratiques de corruption ressenties dans les projets financés par Care Internationale dans les provinces de l'intérieur du pays à tous les niveaux de responsabilité.

3. Formuler des recommandations et des suggestions allant dans le sens de la lutte contre la corruption et les malversations économiques.

Le rapport de l'étude transmis le 27 juin 2007 a été apprécié par *CARE International - Burundi* pour avoir répondu à ses attentes. L'étude a révélé des nouveaux cas de corruption qui n'étaient pas connus à l'OLUCOME et à CARE comme la corruption sexuelle lors de la distribution des aides aux sinistrés.

II. 9. AXE ETUDES SUR DES SUJETS DE CORRUPTION (Consultance).

1°) Etude sur la corruption par CARE International au Burundi

Pour cette étude l'OLUCOME devait :

2. Mener une étude de manière exhaustive sur les possibilités et les pratiques de corruption à tous les niveaux et les solutions possibles à travers :
 - Les perceptions du personnel de Care Burundi, des partenaires et des bénéficiaires sur les types de corruption et malversations économiques qui peuvent exister sur les pratiques de corruption qui existent à différents niveaux.
 - Les suggestions et les recommandations du personnel, des partenaires et des bénéficiaires sur les stratégies à mettre en place pour réduire la corruption.
2. formuler des recommandations et des suggestions allant dans le sens de la lutte contre la corruption et les malversations économiques.

Le rapport de l'étude transmis le 27 juin 2007 a été apprécié par la Directrice de *CARE International au Burundi*. Elle a en outre invité l'équipe des consultants qui ont mené l'étude pour sensibiliser les 38 membres du réseau des ONGs internationales oeuvrant au Burundi

RAPPORT 2007

Source : www.olucome.bi

sur la présence de la corruption et infractions connexes au sein des ONGs internationales.

II.10. AXE SUIVI DES DOSSIERS TRAITES ET LEUR ETAT D'AVANCEMENT.

RECAPITULATIF DE CERTAINS DOSSIERS TRAITES ET LEUR ETAT D'AVANCEMENT.

Depuis près de 5 ans, de nombreux cas de malversations économiques ont été traités par OLUCOME pour la plupart et d'autres instances. Il est important que l'on sache l'ampleur financière de certains dossiers, leur traitement et leur état d'avancement comme nous le développons dans le tableau suivant ; cela éclairerait le suivi de ces dossiers.

N°	Dossier	Montant mis en jeu en Fbu	Période de Traitement par l'OLUCOME	Etat d'avancement	Observation
1	OSSOM/INSS	52 milliards	2005	La plainte qui avait été déposée en 2004 par le Burundi a été retirée.	Il s'agit d'un montant que la Direction Générale de l'INSS demandait à l'OSSOM au titre du capital 1.745.355 Euros et intérêts que ce dernier doit à l'Etat du Burundi depuis 1962.
2	Suspension du contrat entre deux cabinets d'Avocats belges et l'Etat du Burundi.	8,5 milliards	2005	La plainte a été déposée par les deux bureaux d'avocats belges.	L'OLUCOME suit de près ce dossier.
3	Lubelsky	3 milliards	2003	La cour des comptes s'est saisie du dossier en 2004. Mais la cour constitutionnelle a prononcé son arrêt sur l'incompétence de la Cour des comptes. Le dossier présente un nouveau rebondissement, le montant payé par l'Etat du Burundi en rapport	L'OLUCOME suit de près ce dossier.

RAPPORT 2007

Source : www.olucome.bi

				avec le dossier aurait été payé à une personne étrangère dans le dossier. Les héritiers ont porté plainte contre l'Etat du Burundi.	
4	6 Avions qui n'ont jamais décollé.	4 milliards	2004	Le dossier se trouve dans la Présidence	Le Président de la république dans son discours à la Nation à l'occasion du Nouvel An 2008, a promis que le dossier sera traité au cours de cette même année.
5	INTERPETROL	Plus de 23 milliards	2005	Le dossier se trouve au Parquet général de la république	Idem
6	FALCON 50	4 milliards	2006	La commission parlementaire a été mise sur pied en fin 2007	Idem
7	RUZIZI	1.339.000.000	2005	Le dossier se trouve au Parquet Général de la République mais l'instruction a été interrompue car selon le Parquet, les inculpés sont à l'extérieur du pays.	Idem
8	Café - Carburant	23.016.273.000	2003	Le dossier se trouve au Parquet général de la république et il a été classé sans suite.	Idem
9	AFFIMET	3 milliards	2004	L'Etat du Burundi a indemnisé l'AFFIMET avec un paiement de trop de plus de 3 milliards	Idem

RAPPORT 2007

Source : www.olucome.bi

10	1500 tonnes de haricots	210.700.000frbu pour les haricots fournis à la Police Nationale.	2005	Le Dossier en cour d'instruction au Parquet général de la République.	Le dossier vient de passer une année en instruction.
11	1800 fûts d'huile de palme	120.000.000	2006	Idem	Idem
12	Malversation au CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE KAMENGE (CHUK)	100.000.000	2005	-	L'OLUCOME s'informe encore sur l'état d'avancement
13	Dossier Crédit des Douanes	14.597.825.826	2005	Un bureau d'audit a été recruté par le Gouvernement pour le dossier	L'audit est en cours.
14	Avantage des ex- chefs d'Etat et veuves des ex-chefs d'Etat en vertu du décret n°100/282 du 25/9/2007	3.289.373.000 par an	2005	Pas de suite	Le souhait de l'OLUCOME est de réduire sensiblement ce montant jusqu'à un milliard
15	129 SAIPA	500 millions	2005	Pas de suite	Le Dossier aurait été détruit
16.	Les Fonctionnaires fictifs au Ministère de la Fonction publique.	924 millions	2004	Une commission a été mise sur pied par le Gouvernement mais il n'y a pas eu de suite.	Il n'y a pas encore d'issue
17	Education Nationale : livres et produits de laboratoire	2.160.000.000	2005	Le dossier est en suspens	Pas de suite alors que l'OLUCOME avait transmis le rapport aux autorités habilitées
18	GLOBEX	103.321.043	2007	Le dossier se trouve dans les mains de l'Inspection Générale de l'Etat mais, si rien n'est fait, l'Etat risque de perdre 2 milliards..	L'OLUCOME est en train de suivre le dossier
19	Air Burundi.	540 millions	2007	Le dossier se trouve au	L'OLUCOME est en train de suivre

RAPPORT 2007

Source : www.olucome.bi

				Parquet général près la cour anticorruption	le dossier
20	Approvisionnement en carburant de tous les gouverneurs de Provinces à la seule station la Gloria	200 millions	2005	Le dossier se trouve au niveau du Ministère de la Bonne Gouvernance	Le Ministre de l'Intérieur sur ordre du Président de la république, a ordonné aux Gouverneurs des Provinces de s'approvisionner sur les stations qui leur sont proches.
21	O.T.B : mauvaise gestion	250 Millions	2005	Le Dossier se trouve au Parquet général de République. Entre temps, le prévenu, l'ancien DG vient de passer plus d'une année dans la prison centrale de Bujumbura.	L'OLUCOME est en train de suivre le dossier
22	ONATEL/ SPI	600 millions	2005	Le Dossier se trouve au Parquet général de République. Entre temps, 2 prévenus, l'ancien Ministre des transports et Télécommunication et le DG d'alors viennent de passer plus d'une année dans la prison centrale de Bujumbura	L'OLUCOME est en train de suivre le dossier
23	REGIDESO/ Groupe électrogène.	2 milliards	2005	Le dossier se trouve à l'inspection Générale de l'Etat.	L'OLUCOME est en train de suivre le dossier
24	Détournement des tôles par l'Administrateur de RUTEGAMA.	50 Tôles	2007	-	Les tôles ont été attrapées et l'administrateur a été limogé

RAPPORT 2007

Source : www.olucome.bi

25	Importation illégale de tissus en coton.	380.893.402	2003	Le dossier a été administrativement clôturé	L'Importateur a pu payer une partie des frais de douanes s'élevant à 117 millions fbu
26	Commande de 117 camionnettes par le ministère de l'Intér.	1 milliard	2004	Le dossier a suivi un cours irrégulier malgré les cris de l'OLUCOME	Sur le dossier, le trésor public a perdu près de deux milliards
27	Décision du 16/6/2005 portant avantages excessifs du personnel de la BRB.	400 millions	2007	La décision est en cours de révision	L'OLUCOME suit de près le dossier
28	Avenant au contrat de fourniture du riz de 200 T entre la Direction de la police et Omar SINZOYIHEBURA.	242 millions	2007	L'avenant a été suspendu par l'autorité habilitée	L'OLUCOME suit le dossier de près
29	Non Paiement aux entreprises publiques par l'Etat.	7.144.173.800 pour SRDI 10.200.936.958 pour REGIDESO 4.800.000.000 pour ONATEL	2007	La REGIDESO a réagi en instituant les compteurs près paiement pour certains services de l'Etat.	Les montants n'ont pas encore été récupérés par les ces entreprises .
30	INSS :Paiement indu à Chaque membre du conseil d'administration	3.000.000frbu chacun	2004	Les montants ont été touchés	L'OLUCOME suit de près le dossier.
31	OCIBU:Chaque administrateur s'octroie ce montant et 6mois de salaires aux agents de OCIBU.	2.882.824frbu chacun	2004	Les montants ont été touchés	L'OLUCOME suit de près le dossier.
32	Commande des cartes de résidence jamais délivrées	120.000.000frbu	2005	Le montant n'est pas encore récupéré par l'Etat	L'OLUCOME suit de près le dossier.
33	Indemnités et avantages des parlementaires.	5 millions	2004	Le montant a été revu de moitié.	Satisfaction de l'OLUCOME

RAPPORT 2007

Source : www.olucome.bi

34	Dossier Wolframite/Cassitérite	4.630.000.000	2007	114 millions ont été récupérés en décembre 2007. La saignée continue.	L'OLUCOME suit de près le dossier
35	Dossier Arrêt de travail des parlementaires (8 mois) et des fonctionnaires (5 jours): paiement sans contre partie	2.740.000.000	2007	Rien n'a été récupéré.	L'OLUCOME invite les autorités politiques à prendre des mesures appropriées pour que de telles situations ne se répètent plus.
36	Dossier GARINT contre INSS	5 milliards	2003	L'entreprise a porté plainte contre l'Etat du Burundi pour lui avoir illégalement retiré le marché d'informatisation de l'INSS.	L'OLUCOME suit de près le dossier.
37	Dossier Andovers	250.000.000 ont été déjà payés comme avance aux cabinets d'Avocat. Endovers est en train de demander plus de 90 milliards	2007	La société Andovers a porté plainte contre l'Etat du Burundi.	L'Etat a engagé un Cabinet privé appartenant au Ministre sortant de la Justice Maître Clotilde NIRAGIRA en plus du cabinet d'avocat basé en France, tous payés par l'Etat Burundais. L'OLUCOME se demande si les intérêts de l'Etat seront privilégiés dans cette représentation.
38	Dossier EMGCO	Près de 14 milliards	2007	idem	idem
39	Dossier NDORIMANA Benoît.	1.000.300.000	2003	Le jugement a été rendu.	L'OLUCOME suit de près le dossier.
40	Indemnisation d'Aloïs NTAHONKIRIYE/BBCI.	200.000.000fbu	2007	Le jugement a été rendu en 2007.	L'OLUCOME suit de près le dossier.
41	Dossier garage 2000	43.000.000fbu	2006	Le dossier se trouve à la cour anti-corruption	L'OLUCOME suit de près le dossier.
42	Dossiers élaborés par l'Ex	45.000.000.000fbu	2003	Aucune suite réservée.	L'OLUCOME suit de près le

RAPPORT 2007

Source : www.olucome.bi

	Inspection Générale des Finances.				dossier.
--	--------------------------------------	--	--	--	----------

Trois domaines creusent le trésor public de façon remarquable, il s'agit :

- De la corruption dans le secteur des douanes, des impôts, des marchés publics et de la corruption politique.
- Des malversations économiques relevant des décisions prises illégalement et sciemment par les mandataires publics et les hauts cadres de l'Etat.
- Des fraudes centrées sur les factures fictives irrégulièrement payées par le Ministère des Finances.

Au vu du tableau ci- haut, les dossiers relevant des décisions illégales s'accaparent de près de 92 milliards de fbu, ceux relevant des factures fictives dépassent 25 milliards pendant que ceux relevant de la corruption politique s'accaparent de plus de 8 milliards.

III. IMPACT DE L'EXPERIENCE DE L'OLUCOME SUR LA SOCIETE BURUNDAISE.

Au cours de l'année 2007, plusieurs actions ont été réalisées par l'OLUCOME et ont produit un impact très significatif au sein de la société burundaise.

III.1. SUR LE PLAN ECONOMIQUE.

Les nombreuses dénonciations et enquêtes faites par l'OLUCOME en rapport avec la corruption, les malversations économiques et financières au Burundi ont pu rapporter à l'Etat d'importants montants.

A titre indicatif, l'Observatoire a demandé la suspension du paiement d'un avenant au contrat de fourniture de 2000 tonnes de riz blanc entre la Direction de la Police Nationale et Monsieur Omar SINZOYIHEMUKIRA. Le Ministre des finances a suspendu le paiement et l'Etat du Burundi a pu sauvé plus de **242.0000.000 de nos francs**.

La suspension d'un paiement indu de plus de 6 Mrds de BIF qui était destiné à la société INTERPETROL et qui sont logés à la BCB;

La récupération d'un montant de 114 millions de BIF par le trésor public à la suite d'une dénonciation d'une fraude douanière sur l'exportation illégale des minerais burundais.

III.2. SUR LE PLAN SOCIAL

Après une large et profonde sensibilisation sur la corruption et les malversations économiques et financières que l'OLUCOME a effectuée à travers tous les médias, les journaux et même à la télévision, la population comprend de plus en plus que les infrastructures sociales (écoles, centres de santé, hôpitaux, adductions d'eau potable) et économiques (routes, aéroport, port, marchés de négoce, immeubles de l'Etat...) sont maintenant considérées comme les siennes alors qu'avant, la chose publique était considérée comme n'appartenant à personne.

Les dénonciations que nous recevons vont en augmentant, ce qui est le signe de la disparition progressive de l'indifférence des Burundi devant les actes de corruption et infractions connexes.

III.3. SUR LE PLAN CULTUREL

La population burundaise commence à changer de mentalités grâce aux activités de sensibilisation de l'OLUCOME. Certains dictons rundi comme « **ntawuhandwa kururimi ikirenge kiriho...** » Pour dire de façon littérale « il ne faut pas se laisser piquer sur la langue par les épines alors que les plats de pied sont faits pour cela », commencent à perdre leurs sens. La population dénonce les actes de corruption et autres infractions connexes sans aucune crainte.

IV. LES CONTRAINTES RENCONTREES

Les actions de l'OLUCOME sur terrain visent les agents des différents secteurs de la vie du pays les plus corrompus. C'est ainsi que les membres de l'OLUCOME sont le plus souvent victimes des intimidations, arrestations et emprisonnements.

Les menaces viennent sous formes des appels téléphoniques plus souvent anonymes de la part des corrompus et des corrupteurs. Des émissaires membres des familles des membres actifs sont consultés pour leur demander de laisser tomber les dossiers sur lesquels l' OLUCOME est entrain de mener des enquêtes.

On peut avouer que ces cas n'ont pas été nombreux en 2007 sauf pour une dénonciation d'un triple paiement d'une facture à une société opérant dans le secteur pétrolier.

Dans un premier temps, l'OLUCOME a été intimidé pour ne pas se pencher sur le dossier. Par la suite, des menaces téléphoniques ont été enregistrées.

V. LES ATTENTES DE L' OLUCOME

V.1 PAR RAPPORT A LA POPULATION

La population est interpellée pour rester vigilante, de ne plus hésiter à dénoncer les auteurs et complices de la corruption et des malversations économiques et financières.

V.2. PAR RAPPORT A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

L'OLUCOME demande à la communauté de lui apporter son soutien tant moral que matériel dans l'accomplissement de ses missions.

V.3. PAR RAPPORT AUX MEDIA.

L'action de l'OLUCOME ne saurait pas être menée en vase clos, loin s'en faut. Elle requiert une conjugaison d'efforts et de stratégies en particulier avec des médias.

Il attend des média le soutien ferme et indéfectible notamment en menant des actions conjointes ou en diffusant ses actions au public.

RECOMMANDATIONS.

En terminant, l'OLUCOME recommande ce qui suit :

- Au gouvernement de :

- ❖ Entamer dans les meilleurs délais les procédures tendant à initier une loi qui rend responsable de leurs abus les mandataires et agents publics qui prennent des décisions illégales causant des préjudices financiers énormes.
- ❖ Réinscrire à l'ordre du jour de la session parlementaire de février 2008, le projet de modifications de la loi anti-corruption.
- ❖ Entamer sans tarder les mécanismes de révision des textes réglementant la cour des comptes.
- ❖ Adhérer au Mécanisme Africain de l'Evaluation par les Pairs pour redorer son image
- ❖ En attendant une réglementation en la matière, suspendre les décisions qui ont été prises à la fin de la transition 2004-2005 octroyant des avantages faramineux soit aux mandataires en fin de mandat, soit promus au poste supérieur ou encore à certaines structures qui se considèrent hors du commun.
- ❖ Vider au plutôt le contentieux que l'Etat du Burundi a avec les tiers tant interne qu'externe notamment : INSS/OSSOM, Lubelski, Affimet, Galint, Andovers, NDORIMANA Benoît, ...
- ❖ Faire des efforts pour payer les arriérés sur les entreprises publiques afin de garantir certains services sociaux de base
- ❖ Arrêter l'hémorragie que subit le Burundi par l'exploitation illégale de nos minerais.
- ❖ Privilégier le dialogue franc en cas de conflit/crise social ou politique
- ❖ User de toutes ses prérogatives pour freiner les malversations économiques et surtout recouvrer les montants énormes qui logent dans les poches d'une poignée d'individus.
- ❖ Protéger les dénonciateurs
- ❖ Protéger les agents de la société civile qui luttent contre la corruption et les malversations économiques conformément aux

articles 12 et 13 de la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption et des Nations Unies pour la lutte contre la corruption respectivement ; toutes ratifiés par le BURUNDI le 18 janvier 2005

-A la justice de:

- ❖ sortir de son mutisme et assumer son indépendance constitutionnelle en refusant l'immixtion de l'exécutif dans son travail quotidien (cas des fameuses petites missives ou instructions téléphoniques) ;
- ❖ Eviter de tomber dans le collimateur des corrupteurs en sauvegardant leur moralité.

- Au parlement de:

- ❖ Jouer véritablement son rôle de contrôle de l'exécutif en mettant en place des commissions d'enquêtes parlementaires sur les sujets de corruption et de malversations économiques conformément à la Constitution.
- ❖ Privilégier les intérêts de la population dans le vote des lois et la ratification des accords internationaux. Pour la loi des finances, les secteurs socio-économiques doivent avoir une place de choix et la rubrique « récupération sur les malversations économiques » d'autant plus que le Rapport Mondial 2007 sur le développement humain durable classe le Burundi parmi les pays les plus pauvres et plus endettés du monde.

CONCLUSION

L'Observatoire se félicite du pas qu'il a déjà franchi en matière de lutte contre la corruption et les malversations économiques. En témoignent les dénonciations multiples incessantes de la population qui proviennent de tous les coins du pays pour demander à l'OLUCOME d'intervenir dans tel ou tel autre cas de corruption et/ou autres malversations économiques. Cela prouve que la population est gagnée à la cause de la lutte contre la corruption, fruit de notre sensibilisation.

Néanmoins, l'Observatoire constate avec regret que le phénomène de corruption et malversations économiques s'intensifie car les montants engloutis dans ces phénomènes sont passés de 159Milliards en 2006 à plus 213 Milliards en 2007.

Il déplore l'absence de commissions parlementaires chargées d'enquêter sur les cas de malversations diverses et le manque de volonté manifeste du Gouvernement de recouvrer des montants déjà débusqués et qui ne nécessitent pas l'intervention judiciaire.

Aujourd'hui, l'OLUCOME commence à percevoir de la part du Gouvernement, une volonté politique de combattre ce fléau. Néanmoins il sera très satisfait si des résultats palpables pouvaient s'afficher à la fin de l'année qui commence comme promis par le Gouvernement lors de la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption. Les mécanismes de lutte contre la corruption mis en place devraient donner des indicateurs clairs de mesure des performances de façon périodique.